

ÉDITION EST

MON HERAULT

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT - N°42 BIMESTRIEL MARS - AVRIL 2025



**Retrouver le chemin
de l'emploi • p 10**

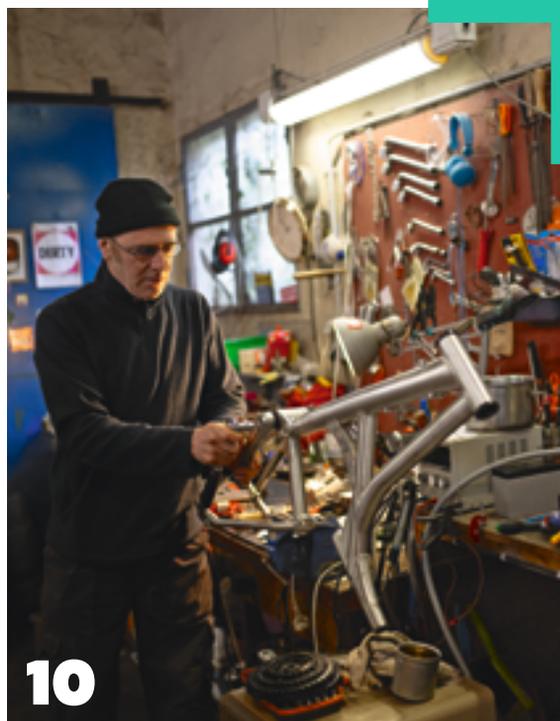
 Département
Hérault

herault.fr

**SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN,
ÉCOLOGIE EN ACTIONS**

SOMMAIRE

- 04** Chapitre 1 : **ON AGIT**
Toutes les actus de l'Hérault et près de chez vous
- 05** **13 ENGAGEMENTS**
- 10** Chapitre 2 : **ON AIDE**
Dossier : Retrouver le chemin de l'emploi
- 18** Chapitre 3 : **ON PROTÈGE**
Préserver la nature pour sécuriser l'avenir
- 26** Chapitre 4 : **ON AIME**
Archives, santé : le Département présent



Téléchargez l'appli
Mon Hérault

herault.fr



Mon Hérault

Mon Hérault / Edité par le Conseil Départemental de l'Hérault, Mas d'Alco, 1977 Avenue des Moulins 34087 Montpellier cedex 4 / Tél rédaction : 04 67 67 69 44 / Mail : herault@herault.fr / Directeur de la publication : Kléber Mesquida / Codirecteur de la publication : Renaud Calvat / Directeur de la communication : Guillaume Ricaud-Peretti / Rédactrice en chef : Mathilde Jean / Rédaction : Marion Bonnefond, Clara Agramunt, Manon Vidal, Corentine Velut, Marie-Sophie Djaai-Mourgues, Marion Robin, Mathilde Jean / Photos : Philippe Hilaire, Christophe Cambon, Adobestock, Nicolas Sanmartin, Jean-Baptiste Laleque, Danaï Collaros, AER Architectes, Eurovia / Graphiste : Nicolas Sanmartin / Iconographie : Nicolas Sanmartin / Impression : Chirripo / issn : 3000-5825.





« L'Hérault reste combatif, résolument tourné vers l'avenir, attaché à réduire les fractures sociales et territoriales, tout en renforçant l'attractivité et le rayonnement de notre territoire. »

Avancer ensemble

Fin mars, nous voterons un budget marqué par de fortes contraintes financières qui nous obligeront à redoubler d'efforts pour maintenir nos services publics et préserver nos investissements structurants. Cette situation est le fruit d'un désengagement continu de l'État, qui impose aux Départements des charges croissantes sans fournir les moyens correspondants. Pourtant, nous croyons profondément en l'importance de la solidarité et de l'action publique comme leviers essentiels pour répondre aux défis sociaux, économiques et environnementaux.

Les défis budgétaires qui se posent à nous sont nombreux et exigeants, mais ils ne doivent pas nous détourner de nos priorités fondamentales : la solidarité avec les plus fragiles et la préservation de notre patrimoine naturel, des piliers essentiels pour l'avenir de l'Hérault. Ce sont ces valeurs, ancrées dans notre engagement quotidien, qui permettent de bâtir une société plus équitable et durable.

Malgré ce contexte, nous ne céderons pas au pessimisme. Notre mission est claire : protéger celles et ceux qui en ont le plus besoin et investir dans les politiques qui dessinent l'Hérault de demain. La politique d'insertion est au cœur de cette ambition. Elle ne se limite pas à apporter une aide ponctuelle : elle vise à offrir une véritable seconde chance, à remettre debout celles et ceux qui traversent des moments difficiles, pour qu'ils puissent retrouver leur autonomie et contribuer activement à la société.

L'Hérault reste combatif, résolument tourné vers l'avenir, attaché à réduire les fractures sociales et territoriales, tout en renforçant l'attractivité et le rayonnement de notre territoire. Les décisions budgétaires que nous prendrons en mars vont concilier contraintes et ambition. C'est un équilibre délicat, mais nécessaire pour maintenir nos engagements tout en préservant la qualité de vie des Héraultais.

Nous avons fait le choix de ne pas reculer, de ne pas sacrifier ce qui fait l'essence du service public : être un pilier pour celles et ceux qui en ont besoin, un levier pour réduire les inégalités et un acteur central de la transition écologique. Ce choix est exigeant, mais il est le seul possible pour construire une société où personne n'est laissé de côté.

Le Département continuera de se battre pour défendre ses valeurs et ses missions. Nous resterons aux côtés des plus fragiles, nous continuerons de protéger notre environnement, et nous ferons tout pour garantir que les services publics demeurent le socle de la solidarité et du progrès. Ensemble, faisons vivre cette ambition, pour l'Hérault et pour les générations qui viennent.

Kléber Mesquida

Président du Département de l'Hérault

[retour menu](#)



COLLÈGE DE JUVIGNAC
LIBERTÉ . ÉGALITÉ . FRATERNITÉ

10^{ème}
engagement
Bâtiments
éco-responsables

1 : on agit

Collèges : des travaux pour l'écologie et pour l'excellence

À Juvignac, le nouveau collège sera livré à la fin du printemps. Le Département finalisera les aménagements intérieurs et l'installation du mobilier pour ouvrir cet établissement à la rentrée 2025. Conçu de façon écoresponsable, le projet mise sur la construction bois et une végétation foisonnante. À Montpellier, nous poursuivons la réhabilitation du collège des Garrigues pour renforcer le bien-être des élèves et améliorer la performance énergétique. Des bâtiments spécifiques vont être construits pour créer deux classes à horaires aménagés (CHA) d'excellence : l'une dédiée au cinéma, l'autre aux arts numériques, la toute première de France !

13 engagements

ÇA AVANCE

Fin des travaux sur la RD61, du nouveau sur le LIEN

10 ans après le démarrage des premiers travaux, le Département met en service la 2x2 voies pour fluidifier la route entre Lunel et La Grande Motte, particulièrement empruntée l'été. Sur 10 km, l'aménagement sécurise les différents usages de l'axe pour les riverains, les touristes mais aussi les activités agricoles et les convois exceptionnels. Le respect de l'environnement a été au cœur du projet, avec notamment 9 km de pistes cyclables créés dans le cadre de cette opération. Sur le LIEN, après avoir installé la charpente de l'impressionnant viaduc qui franchit la Mosson, le Département poursuit les travaux de l'ouvrage (remblais, tabliers, réseaux, corniches...) et a créé 4 autres ponts pour une meilleure circulation.



Fibre : on vous raccorde plus vite que les opérateurs privés

Pour l'équité territoriale, le Département a relevé un défi colossal contre l'injustice numérique et déployé la fibre dans 285 communes de l'Hérault non raccordées par les opérateurs privés. Il a même dépassé ces derniers qui avaient commencé le chantier bien avant. Ainsi près de chez vous, les communes concernées par Hérault Numérique sont couvertes à 98% lorsque la zone pilotée par les opérateurs privés ne l'est qu'à 93%. L'opérateur du réseau cuivre qui permet encore à de nombreux foyers de bénéficier d'un accès téléphonie fixe et internet a annoncé son arrêt entre 2025 et 2030. Passer à la fibre est donc nécessaire ! Testez l'éligibilité de votre commune et de votre logement via numerique.herault.fr.

retour menu

L'actu

près de chez vous



Vis ma vie d'élue départementale

Le temps d'une journée, les élèves du collège Port-Marianne de Montpellier se sont mis dans la peau d'un élu. Après une visite commentée de l'Hôtel du Département, pour comprendre les compétences et l'organisation de la collectivité, ils se sont réunis au sein de l'hémicycle pour débattre sur un sujet d'actualité et le voter. Ils ont ensuite échangé avec la conseillère départementale du canton de Montpellier-3 Karine Wisniewski, et Julie Garcin-Saudo, déléguée à la démocratie citoyenne et à la jeunesse, lors d'une session de questions/réponses.

Le Département au salon TAF de Montpellier

Vous cherchez à reprendre une activité professionnelle ? À découvrir l'apprentissage ? Rendez-vous les 26 et 27 mars au salon TAF (Travail, Avenir, Formation) de Montpellier ! Les équipes du Département vous accueillent pour échanger sur votre projet et vous présenter nos solutions d'accompagnement vers l'emploi. Vous découvrirez la diversité de nos métiers : social, technique, administratif... et les différentes voies pour nous rejoindre. Nos conseillers seront à votre disposition tout au long de cette journée pour vous informer et vous orienter. L'entrée est gratuite et ouverte à tous, jeunes et adultes. Venez nous rencontrer !



L'actu

dans l'Hérault

Notre programme pour rénover les logements

Après le succès du programme Hérault Rénov', mené pendant 5 ans, le Département poursuit sa politique de l'habitat avec le lancement du nouveau Pacte Territorial Hérault Rénov'. Objectifs ? Informer 3 600 ménages et rénover 1 687 logements entre 2025 et 2027. Les travaux peuvent concerner la rénovation thermique, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et la lutte contre l'habitat indigne. Ces aménagements amélioreront le confort des résidents, renforceront les performances énergétiques des logements et permettront de réduire les factures des ménages.



Fanny Dombre-Coste, députée, et
Véronique Calueba

Aide sociale à l'enfance : l'Hérault interpelle l'Etat

« Décentralisation ne veut pas dire déresponsabilisation ! » C'est par ces mots que Véronique Calueba, Vice-Présidente aux solidarités enfance et famille, interpelle l'Etat sur la crise de la protection de l'enfance. Dans l'Hérault, on ne baisse pas les bras face à cette situation qui nous concerne tous. Le Département propose à l'Assemblée nationale 17 mesures audacieuses et concrètes à mettre en place comme l'intégration des places d'accueil dans le calcul des logements sociaux SRU, le renforcement des moyens pour la pédopsychiatrie et la revalorisation des métiers du secteur. Par cette initiative inédite, l'Hérault se pose en force de proposition en faveur d'adaptations indispensables à ce service public essentiel.

c'est voté !

1. Nous renforçons notre partenariat avec le CHU pour sécuriser le parcours santé des femmes ayant recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) par voie médicamenteuse. **2.** De nouvelles mesures votées pour optimiser la gestion de l'eau et prévenir les inondations. **3.** La majorité départementale a renouvelé les conventions avec des associations aidant à la reprise d'activité et à la formation des personnes éloignées de l'emploi. **4.** Le Fonds de Solidarité au Logement (FSL) élargit ses aides et accentue son accompagnement social.

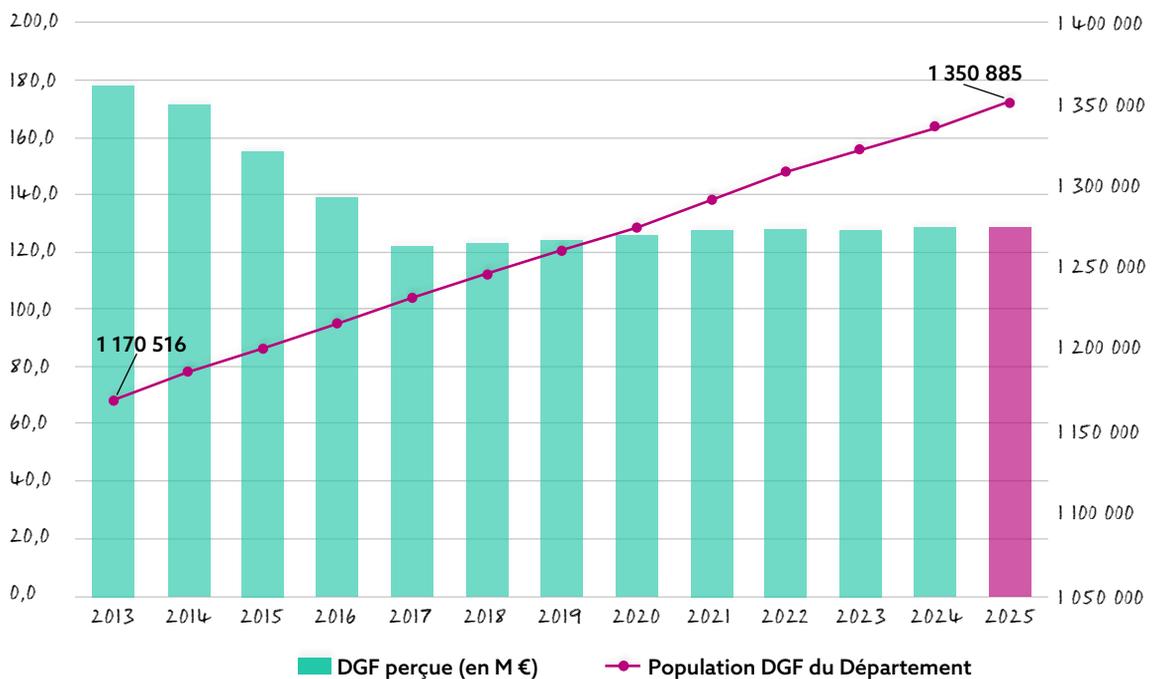


Zoom sur

la situation budgétaire départementale

Le Département est confronté à une crise budgétaire majeure. En cause : des recettes en chute et des dépenses en hausse, dont une partie devrait être assumée par l'Etat.

Dotation globale de fonctionnement (DGF) perçue et population du Département de l'Hérault depuis 2013



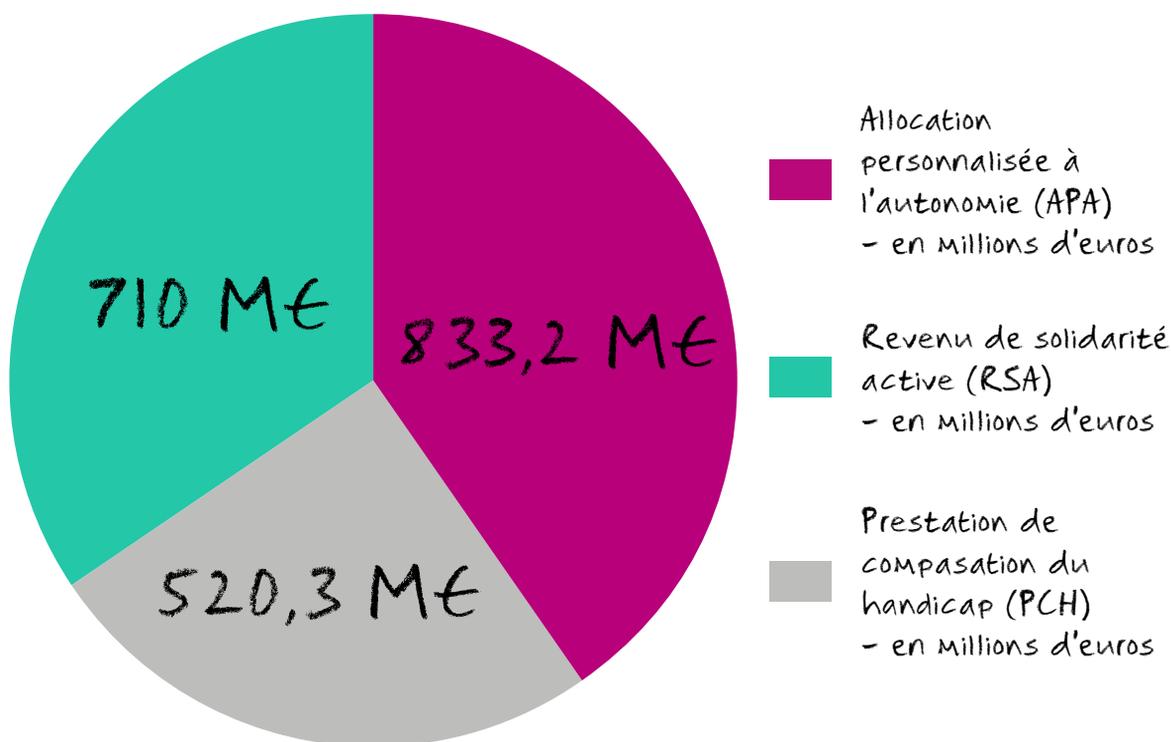
La **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** est la principale source financière versée par l'État aux collectivités territoriales. Calculée en fonction de critères comme la population et les charges spécifiques des collectivités, elle permet aux départements de financer des missions essentielles : action sociale, entretien des infrastructures, éducation et transports.

Or, depuis 2013, cette dotation ne cesse de diminuer, réduisant les marges de manœuvre budgétaires des départements, alors même que leurs compétences s'élargissent.

Cette baisse constante fragilise directement les services publics locaux. Les Départements n'ayant pas la possibilité de lever l'impôt, il est impossible de compenser cette baisse.

En 10 ans : plus de 2 milliards d'euros non compensés

L'évolution du reste à charge des 3 allocations individuelles de solidarité depuis 2015 non compensé par l'État :



La non-compensation par l'État des trois allocations individuelles de solidarité (RSA, APA et PCH) constitue une atteinte directe au principe de libre administration des collectivités territoriales. En ne compensant pas intégralement ces dépenses obligatoires, l'État fait peser sur le Département des charges qui ne relèvent pas de sa responsabilité budgétaire, créant ainsi un déséquilibre financier contraire à la Constitution.

Depuis 2015, ce sont plus de 2 milliards d'euros qui ont été prélevés sur les finances du Département de l'Hérault, soit une somme colossale directement prise sur les budgets destinés aux politiques locales. À terme, cela signifie une réduction des services publics essentiels pour les Héraultais. Cela est pour nous inadmissible. L'État asphyxie les départements.

[retour menu](#)



2 : on aide

Retrouver le chemin de l'emploi

Notre engagement quotidien est de construire un Hérault toujours plus solidaire. Convaincus que chaque individu mérite une place digne dans la société, quelle que soit sa situation, nous agissons pour favoriser l'inclusion sociale et professionnelle des personnes sans ressource. Trouver un emploi, se loger, prendre soin de soi : nous mettons en place des suivis adaptés à chaque parcours de vie, dans une approche fondée sur l'humain, qui s'appuie sur un réseau de partenaires complémentaires.

Bénéficiaires du RSA, jeunes, personnes en situation de handicap : nous poursuivons sans relâche nos efforts pour soutenir les plus vulnérables.

On accompagne les personnes au RSA

Comme le prévoit la loi, le Département gère et finance le RSA (Revenu de Solidarité Active), une allocation qui garantit un niveau minimum de revenu aux personnes sans ou avec peu de ressources. Au-delà de cette aide financière, nous proposons aux bénéficiaires du RSA des parcours de retour à l'emploi et d'accompagnement santé personnalisés, avec un référent pour chaque personne. Au cœur de la démarche, une approche pluridisciplinaire basée sur le renforcement de la confiance en soi et la gestion du stress, sur l'apprentissage de savoir-faire (numérique, recherche d'emploi et de formations...); sur le mentorat (organisation du projet professionnel, conseils pour la création et la reprise d'activité...) et sur l'immersion, grâce aux rencontres avec des employeurs ou aux chantiers d'insertion par exemple. D'autres aides pour la mobilité complètent la prise en charge globale des problématiques rencontrées.

En 2024, 207 actions ont été mises en œuvre par 126 structures partenaires, avec pour résultat la reprise d'une activité professionnelle pour plus de 5 500 bénéficiaires du RSA (voir p14).

On innove pour le retour à l'emploi

Le dispositif « Territoire zéro chômeur de longue durée », déployé sur trois territoires héraultais, a permis à près de 200 personnes le retour à un emploi durable (lire p12).

On soutient les jeunes

Nous soutenons les jeunes de 18 à 25 ans peu ou pas diplômés et sans emploi. Fonds d'aide aux jeunes, découverte de métiers, ateliers pratiques... (lire p15).



« Nous proposons des parcours de retour à l'emploi et d'accompagnement santé personnalisés »

On aide les personnes handicapées

Le Département finance divers dispositifs pour les personnes en situation de handicap de 20 à 65 ans. Par exemple, 14 services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) facilitent l'apprentissage de l'autonomie. Assistants de service social, éducateurs et psychologues aident les personnes à maintenir ou restaurer les liens familiaux, sociaux, scolaires ou professionnels.

Nous finançons également une offre innovante pour accompagner, sur un mi-temps hebdomadaire, des travailleurs d'ESAT (Établissements et Services d'Accompagnement par le Travail), afin de mobiliser ou remobiliser leur capacité à exercer dans ces établissements spécialisés.

retour menu



le choix de l'Hérault

On lutte contre le chômage longue durée

« Territoire zéro chômeur de longue durée » propose un CDI à temps choisi aux personnes en recherche d'emploi depuis plus d'un an, dans un secteur non concurrentiel de l'économie locale.

155 : c'est le nombre d'emplois créés en CDI dans le Lodévois grâce à « Territoire zéro chômeur de longue durée ». Lancée fin 2022, cette expérimentation soutenue par le Département a suscité l'engouement auprès des personnes privées durablement d'emploi. L'entreprise à but d'emploi (EBE), la structure qui réalise les recrutements, s'inscrit dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Elle est soit spécialement créée pour le dispositif, soit portée par des structures existantes.

Face au succès de la première expérimentation héraultaise, les territoires de Montpellier (quartier des Hauts de Massane) et

Grabels (secteur La Valsière) ont rejoint le dispositif. Créée fin 2024, l'EBE « Haut Val & Co » a déjà recruté 23 personnes au chômage longue durée dans les domaines de la conciergerie aux entreprises, du réemploi, de l'alimentation et de l'écologie. L'objectif : créer 200 CDI en 5 ans.

Un nouveau territoire, Pézenas, est en cours d'habilitation.

Le modèle est fondé sur la réaffectation des dépenses sociales, comme le RSA, à l'entreprise à but d'emploi, ainsi soutenue dans sa création d'activité.

À votre écoute

Pourquoi avez-vous rejoint « Territoire zéro chômeur de longue durée » ?



J'avais du mal à m'intégrer à la société. Je cherchais une relation de

communication et de respect. Quand j'ai vu qu'ils étaient à l'écoute et me comprenaient, ça m'a plu. J'ai commencé à donner de plus en plus de moi-même, à participer à tout ce qui était proposé. Ce qui est aussi très important pour moi, c'est l'aspect écolo... On en a bien besoin. >>

Jordan, sans emploi depuis 2019



Je voulais trouver quelque chose qui corresponde à mes valeurs

et qui me plaise car je n'ai jamais été épanouie au travail. Ce qui m'a séduite aussi c'est qu'on a pu choisir notre domaine d'activité. Je vais exercer en tant que coiffeuse à domicile et dans la conciergerie. On a une Direction au top ! Ils nous font confiance, sont humains et bienveillants. >>

Fanny, sans emploi depuis 2019



Je faisais des petits boulots, c'était précaire. Ce projet m'a tout de suite

parlé. Je vais être référente du café associatif, et ce qui me plaît c'est le service qu'on va rendre aux habitants, ce lien qu'on va créer. Je suis très heureuse d'être là. Pour moi c'est un renouveau, un but dans la vie. Avoir un emploi stable, des collègues, c'est important. >>

Rachida, sans emploi depuis 2020



Une volonté

La Parole à Sylvie Pradelle

*Vice-Présidente déléguée à
l'insertion et à l'économie
solidaire*

Chef de file des solidarités, le Département assume pleinement son rôle de rempart contre la précarité. La récente loi pour le plein emploi, avec ses niveaux locaux de gouvernance, dont le Département fait partie, représente l'opportunité de mieux articuler le travail des différents acteurs. Toutefois, nous serons vigilants sur plusieurs points, notamment le maintien de certains dispositifs héraultais qui ont fait leurs preuves, comme la plateforme d'orientation des bénéficiaires RSA CAF-CD34, qui permet des délais d'entrée en parcours déjà plus rapides que ceux attendus dans le cadre de la loi pour le plein emploi. Nous veillerons aussi à la prise en compte des démarches partenariales déjà à l'œuvre dans l'Hérault, comme les Pactes Territoriaux pour l'Insertion.

« La plateforme d'orientation des bénéficiaires permet des délais d'entrée en parcours plus rapides que ceux attendus dans la loi »

Des actes

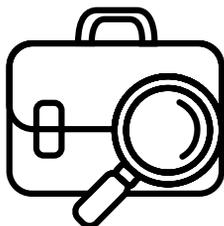
Ils sont acteurs des politiques d'insertion

Dans l'Hérault, les allocataires du RSA sont invités à participer à la construction et à l'évolution des dispositifs d'insertion. Cette forme de démocratie participative permet aux personnes volontaires de faire partie d'un « comité participatif RSA ». Il en existe cinq sur le territoire, animés par un conseiller RSA et un travailleur social du Département, et dont les membres se réunissent toutes les six semaines.

Concrètement, les participants élaborent des propositions pour améliorer ou adapter l'offre d'insertion. Ils sont aussi consultés par le Département pour contribuer à la création ou à l'évaluation de projets, de procédures ou d'outils à destination des usagers (réalisation d'un guide, propositions d'amélioration des dossiers de demandes de subvention...).



retour menu



on décode

Rémi Lemaître

Docteur en sociologie, Association d'Aide et de Recherche pour les Jeunes et les Institutions en Languedoc (AARJIL)

« Le succès de Territoire zéro chômeur de longue durée reflète bien l'évolution du rapport au travail »

«Territoire zéro chômeur de longue durée est une initiative vraiment enthousiasmante car elle correspond aux attentes des bénéficiaires du RSA. Ils interviennent en amont, construisent le projet de l'intérieur, peuvent choisir leur temps de travail. De plus, les domaines d'activité qui touchent notamment à l'écologie, l'aide à la personne, l'économie sociale et solidaire, créent du sens pour les bénéficiaires. Le succès de La démarche Territoire zéro chômeur de longue durée reflète bien l'évolution du rapport au travail que j'ai relevée lors de l'étude que j'ai menée pour le Département.

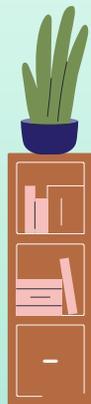
Concernant les politiques d'insertion, il est fondamental que les personnes sans emploi soient accompagnées, à condition que ce soit sur du long terme et que l'écoute, la confiance et la prise en compte des attentes de la personne soient au cœur de cet accompagnement.

Ce qui marche très bien c'est « l'agir ensemble », le relationnel, la rencontre sincère. »

Chiffres clés

+ 5 500 BÉNÉFICIAIRES DU RSA
ont repris une activité
professionnelle en 2024

44 899
bénéficiaires
du RSA en
Hérault



Près de 200 personnes
recrutées en 2 ans grâce à Territoire
zéro chômeur de longue durée

280 millions
alloués à l'insertion en 2024



En clair

Quelles actions d'insertion pour les jeunes ?

Aux côtés des aides individuelles, le Fonds départemental d'aide aux jeunes propose des actions collectives touchant à la remobilisation des jeunes de 18 à 25 ans. Fin 2024 par exemple, l'initiative « Booste ton avenir » menée avec l'association frontignanaise « Tu feras quoi plus tard » a abouti au recrutement de 2 jeunes. Quatre autres ont réussi à construire un solide projet en vue de leur insertion professionnelle. (voir p.17)

Comment connecter les jeunes au monde de l'entreprise ?

Le Département propose aux jeunes suivis par une Mission Locale des journées de découverte de métiers, en immersion, ainsi que des échanges avec les professionnels. 50 métiers sont représentés.

Comment s'informer et se former ?

Le site Info Jeunes Hérault informe les jeunes sur toutes les formations disponibles dans l'Hérault, l'orientation scolaire et professionnelle, la mobilité internationale... Il détaille également les lieux du réseau de Points Information Jeunesse dans tout le territoire, où des ateliers sont proposés tout au long de l'année : création de CV, rédaction de lettres de motivation, entraînement à l'entretien d'embauche, outils numériques...

+ d'infos
sur le site
du CRIJ

retour menu

Ici et là



- 1 • Sylvie, en situation de handicap, a été embauchée par l'EBE « Haut Val & Co » dans le cadre de Territoire zéro chômeur de longue durée à Montpellier.
- 2 • Fuuad et Vicente, en situation de handicap, bénéficient du Service d'Aide à la Vie Sociale (SAVS) à La Salvetat-sur-Agout.
- 3 • Jeunes et intervenants de l'action "Booste ton avenir", financée à 2/3 par le Département et à 1/3 par la Ville de Frontignan.
- 4 • Aziz fait partie du Comité participatif RSA du territoire de Coeur d'Hérault
- 5 • Le Réseau Local d'Initiatives Les Sablières est l'une des 126 structures partenaires du Département pour l'insertion.



[retour menu](#)



3 : on protège

Préserver la nature pour sécuriser l'avenir

Depuis près d'un demi-siècle, le Département de l'Hérault s'engage activement dans la protection de ses Espaces Naturels Sensibles (ENS). Il entretient et protège des sites uniques dans tout l'Hérault. En collaborant avec des éleveurs, grâce au pastoralisme, et en intervenant sur les zones humides et les cours d'eau, il assure la conservation de ces écosystèmes essentiels. Ces actions permettent non seulement de protéger des espèces menacées, mais aussi de garantir la qualité de l'eau et de lutter contre les risques d'inondations et d'incendies.

Parlons vrai

entretien

Christophe Morgo

Vice-Président délégué à l'environnement



Vincent Sablain

Animateur du site Natura 2000 "Le Lez", Chargé de mission Zones humides à l'EPTB du Lez

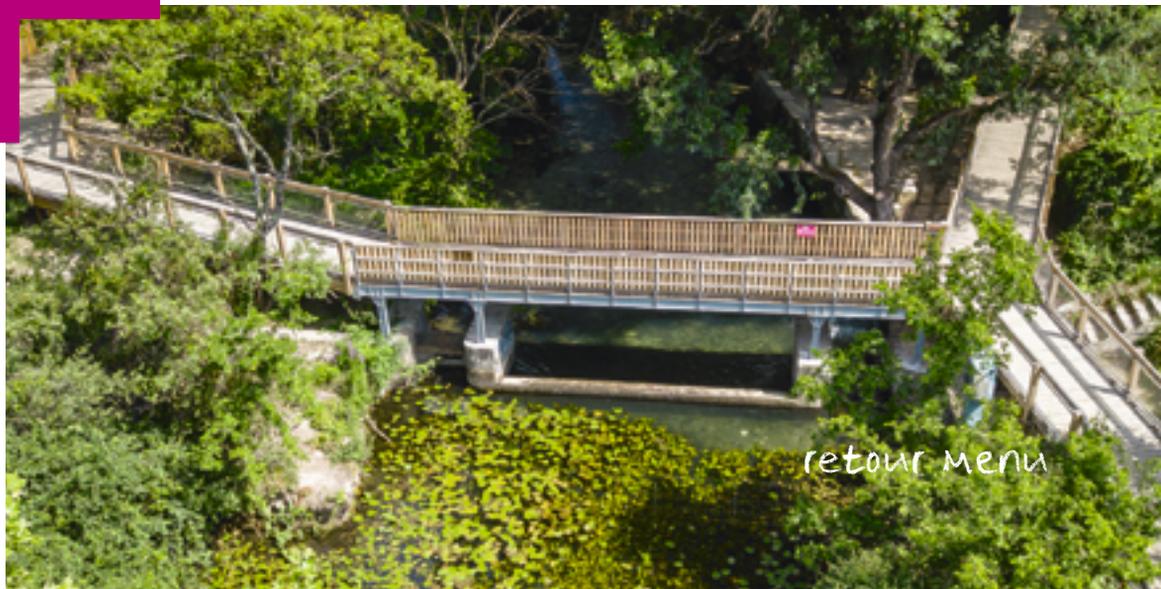
« Nous acquérons des espaces naturels pour les entretenir, les conserver et les valoriser, tout en protégeant la biodiversité qu'ils abritent »

Quelles actions sont menées pour protéger les Espaces Naturels de l'Hérault ?

Christophe Morgo : Depuis plus de 40 ans, le Département s'engage activement dans une politique de préservation des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Nous acquérons des espaces naturels pour les entretenir, les conserver et les valoriser, tout en protégeant la biodiversité qu'ils abritent. Certains sites sont ouverts au public pour sensibiliser et faire découvrir leurs richesses, tandis que d'autres restent volontairement inaccessibles afin de préserver au mieux la faune et la flore. Nous mettons également 50 % de ces espaces à disposition des éleveurs et de leurs troupeaux. Le pastoralisme permet un certain débroussaillage qui entretient les milieux, les ouvrent et abaissent le risque incendie.

Vincent Sablain : En tant qu'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB), nous intervenons dans la gestion et la préservation des cours d'eau et des zones humides. Nous réalisons notamment une veille foncière : nous surveillons les ventes de terrains et émettons un avis technique sur les enjeux écologiques de ces espaces naturels. Cet avis est transmis au Département, qui peut exercer son droit de préemption pour devenir prioritaire dans l'achat des terres. Le domaine de Restinclières ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans la préemption du Département. Ici, on a les ripisylves les mieux conservées du site Natura 2000 Lez. Nous menons des actions visant à restaurer et préserver le fleuve dans lequel on trouve le chabot du Lez, un poisson menacé de disparition. Il est essentiel de le valoriser par des actions pédagogiques pour sensibiliser et mobiliser le public en faveur de sa conservation.

Passerelle du gué du lez au domaine du Département Restinclières, à Prades-le-Lez



[retour menu](#)

Parlons vrai

suite

Pourquoi est-il indispensable de gérer et entretenir ces milieux naturels ?

CM : 70 % des espèces présentes en France se trouvent sur le pourtour méditerranéen, dont fait partie l'Hérault. En tant que gestionnaire des ENS, le Département joue un rôle clé dans la préservation d'espèces fragiles (chabot du Lez, tortue cistude, papillons de jour, les libellules...). Parmi ces ENS, les zones humides occupent une place essentielle. Non seulement elles abritent une biodiversité précieuse, mais elles jouent aussi un rôle crucial pour nous : elles assurent une ressource en eau abondante et de qualité, tout en protégeant contre les inondations.

VS : De nombreuses espèces dans l'Hérault trouvent refuge et vivent dans les ripisylves, les forêts présentes au niveau des cours d'eau et des zones humides. Elles jouent un rôle clé dans la régulation de l'eau et de la température des rivières. Elles absorbent et stockent l'eau des pluies, la libérant progressivement en période de sécheresse. Leur préservation repose sur une gestion minimaliste favorisant la dynamique naturelle, avec des interventions limitées, notamment pour prévenir les inondations.

« Les EPTB développent des programmes de gestion et d'intervention sur les cours d'eau afin de permettre une dynamique naturelle et sauvage »

Peut-on visiter ces espaces naturels ?

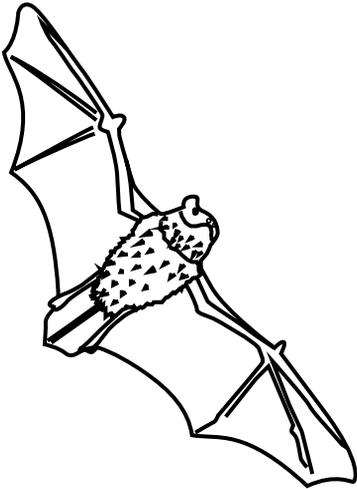
CM : L'Hérault possède 27 domaines départementaux, accessibles gratuitement au public, que ce soit à pied, à vélo, à cheval ou en voiture. Pour enrichir cette expérience, des itinéraires exceptionnels ont été créés, comme La Passa Meridia® (530 km de randonnée) et La Passa Païs (45 km de voie verte, anciennement une voie ferrée). Ces aménagements visent à permettre à tous les Héraultais de profiter de la richesse naturelle de leur département. Pour préserver ces espaces, chacun peut contribuer par de petits gestes : tenir son chien en laisse pour ne pas déranger la flore et la faune notamment en période de nidification, ne pas cueillir la flore locale et ramasser ses déchets pour laisser ces lieux intacts.

VS : Au domaine de Restinclières, le Département a aménagé une passerelle sur le Lez pour permettre aux 50 000 visiteurs annuels d'accéder au site en toute sécurité, tout en respectant la faune et la flore. À ceux qui souhaitent découvrir ces espaces naturels, je dirais qu'ils sont bien plus que des lieux de promenade : ce sont des havres de repos et de ressourcement, où l'on peut développer ses sens en écoutant et en observant la nature différemment. Parce que prendre le temps d'observer la nature, c'est apprendre à la comprendre et mieux la protéger.



Comprendre

la biodiversité dans l'Hérault



Des petites bêtes typiques d'ici

Bien que l'Hérault possède une biodiversité riche, certaines espèces remarquables sont particulièrement menacées en raison du changement climatique et des activités humaines. Le lézard ocellé, reconnaissable à ses tâches colorées sur le dos, vivant dans les zones rocheuses et les garrigues, est menacé par l'urbanisation et l'agriculture. La Grande noctule et la Pipistrelle de Kuhl, deux chauves-souris présentes en Hérault, sont affectées par la perte de leurs habitats et la pollution lumineuse. Elles jouent pourtant un rôle essentiel dans la régulation des insectes nuisibles.

L'Hérault, territoire d'une biodiversité unique !

La France compte 5 des 34 zones mondiales les plus riches en biodiversité, et la région méditerranéenne, incluant l'Hérault, en fait partie ! Notre département se distingue par la diversité de ses milieux naturels (littoral, montagnes, garrigues, forêts, rivières...) et par une biodiversité exceptionnelle, abritant 70 % des espèces présentes en France. Toutefois, le changement climatique et ses effets accentuent les menaces qui pèsent sur cette biodiversité. Il est donc crucial de la préserver !

3 actions phares du Département pour la protéger !

1 On innove pour protéger les chauves-souris : des bandes sonores ont été installées le long d'une route à Colombières-sur-Orb pour éviter qu'elles franchissent les voies et heurtent des voitures.

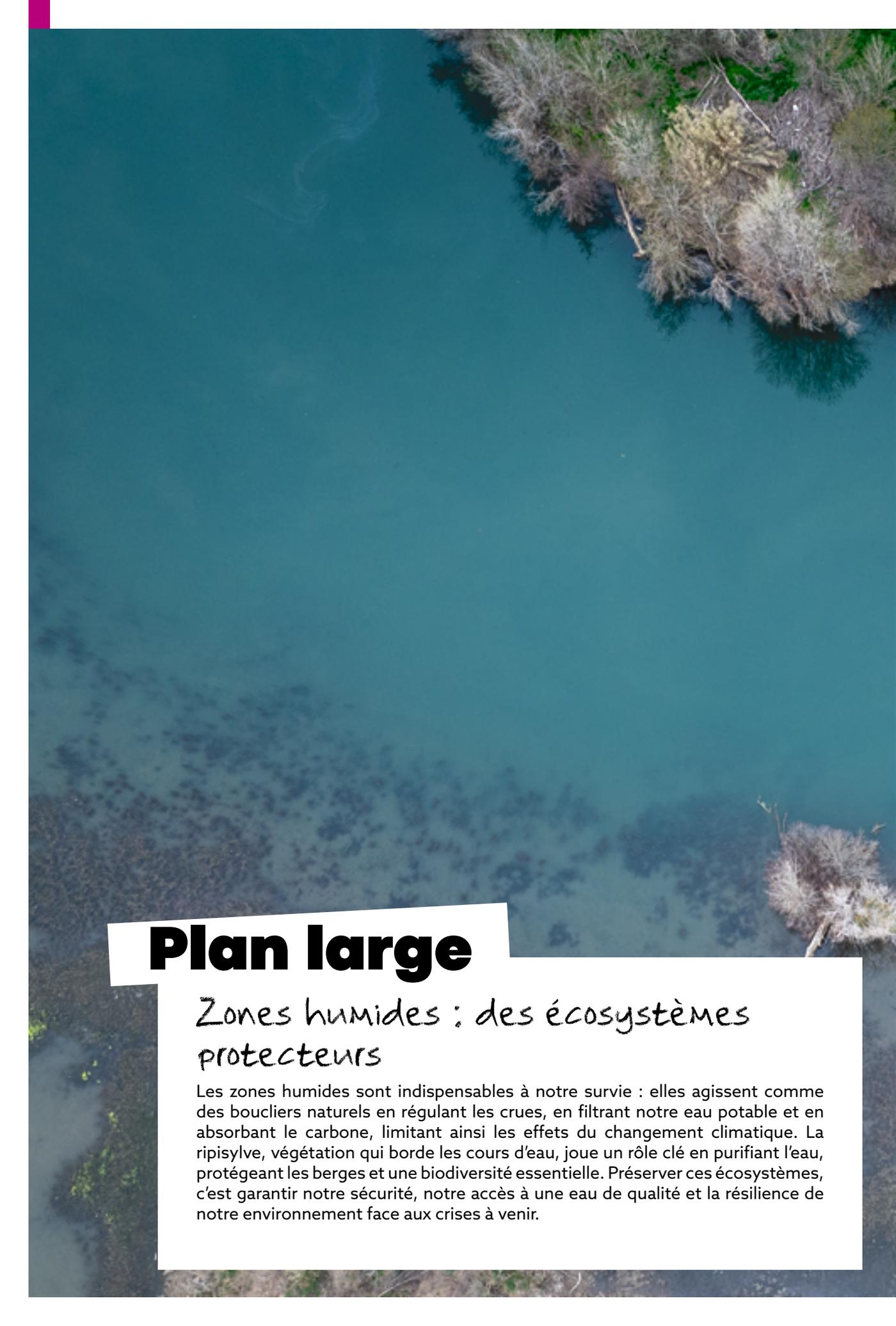
2 On crée des ponts pour les écureuils : des câbles aériens sont mis en place au-dessus de routes pour permettre aux écureuils de traverser en toute sécurité.

3 On protège les insectes pollinisateurs : plantation de prairies mellifères, installations de ruches, actions de protection et de sensibilisation sur les abeilles.

Testez vos connaissances sur la biodiversité héraultaise avec le jeu Défis nature de Bioviva

+ d'infos
sur la page
biodiversité

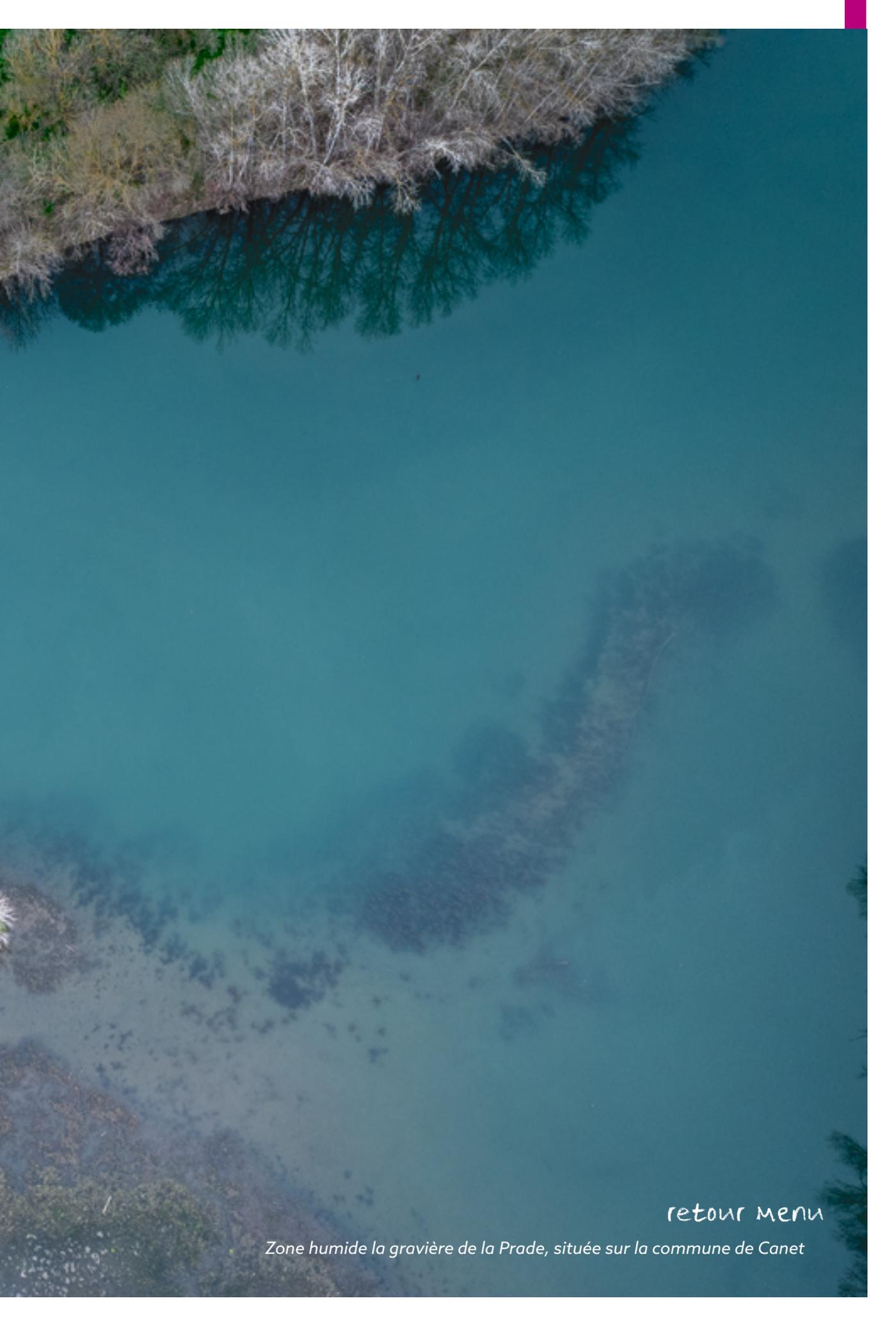
retour menu



Plan large

Zones humides : des écosystèmes protecteurs

Les zones humides sont indispensables à notre survie : elles agissent comme des boucliers naturels en régulant les crues, en filtrant notre eau potable et en absorbant le carbone, limitant ainsi les effets du changement climatique. La ripisylve, végétation qui borde les cours d'eau, joue un rôle clé en purifiant l'eau, protégeant les berges et une biodiversité essentielle. Préserver ces écosystèmes, c'est garantir notre sécurité, notre accès à une eau de qualité et la résilience de notre environnement face aux crises à venir.



[retour menu](#)

Zone humide la gravière de la Prade, située sur la commune de Canet

Groupe Majoritaire Solidaire et Écologique

Le Département se prépare à la révolution de l'Intelligence Artificielle

L'évolution rapide du numérique et de ses usages a profondément modifié les modes de vie et d'interactions de notre société. Pour les collectivités locales, elle suscite une forte attente des citoyens en faveur de services publics connectés, réactifs et en mesure de faciliter leur vie. Dans ce contexte, notre groupe majoritaire fait le choix de réussir la transformation numérique de l'Hérault. C'est d'abord assurer une connectivité durable pour toutes et tous. Avec le déploiement du Très Haut Débit sur l'ensemble du département, le projet « Hérault Numérique » marque une étape décisive dans l'égalité d'accès à Internet et à ses pratiques. C'est aussi se saisir des opportunités qu'offrent les nouvelles technologies pour perfectionner la gestion des services et des actions publiques de l'Institution. Ainsi, nous entrons dans une phase d'expérimentation d'outils générés par l'Intelligence Artificielle. L'IA connaît des avancées remarquables qui permettent aujourd'hui d'assister l'humain dans de nombreuses missions. A titre d'exemple, le service Accueil et Information de la Maison de l'Autonomie teste un projet de numérisation automatique de pièces administratives. Sous-traiter auprès de l'IA est une réponse innovante pour libérer les agents de tâches laborieuses et fluidifier leurs relations avec les publics. Elle peut en outre être un moyen proactif d'améliorer les infrastructures départementales. Nous y faisons notamment appel dans le cadre de l'entretien de notre patrimoine routier. En détectant à partir d'images ou de vidéos les dégradations des chaussées, une IA a été récemment déployée pour assister nos experts techniques dans l'analyse et la priorisation des travaux à effectuer. Le nouveau pôle de formation des sapeurs-pompiers à Gignac est aussi une référence en matière d'IA. Il intègre en particulier un dispositif de pointe permettant la simulation d'interventions complexes qui optimise la performance des équipes de secours dans des conditions de sécurité maximale. Si l'IA fascine autant qu'elle inquiète, elle est un enjeu réel de modernisation de notre Administration. Son utilisation est incontournable au risque d'être dépassé par son essor fulgurant. Cependant, elle doit être déployée avec discernement pour rester un outil d'appui pertinent au bénéfice de l'intérêt public.

Renaud Calvat
Président du Groupe

Groupe Unis pour l'Hérault

Et si la crise était une chance ?

Nous y voilà !

Appelée de nos vœux depuis de nombreuses années, la clarification des compétences, au bénéfice d'une crise qui frappe autant notre économie que nos institutions, semble désormais vouloir s'imposer comme un enjeu de survie pour nos collectivités.

Ne soyons pas dupes. Ceux qui dénoncent aujourd'hui les économies des collectivités sont les mêmes qui accusaient hier, le recours à l'impôt pour financer les mêmes secteurs. Fainéants et violents : voilà comment certains journalistes en manque d'inspiration qualifient, avec apathie et mépris, les élus choisis par les Français, lorsqu'ils doivent faire face à un effort demandé à l'échelle nationale, relevant pourtant de la responsabilité de tous.

Monsieur le Président du Département, Kléber Mesquida, au nom du groupe « Unis pour l'Hérault », vous avez tout notre soutien.

Jean Jaurès déclarait : "Gouverner, c'est prévoir." Aujourd'hui, nous devons compléter cette maxime par un inspiré : "Gouverner, c'est choisir."

Peut-on retrouver des marges de manœuvre sans faire de choix ? Impossible. Ce constat partagé par les collectivités locales; mairies, EPCI, Départements comme Régions, nous oblige. Rationaliser s'impose alors comme une contrainte incontournable dans la préparation des budgets. Se recentrer sur les compétences essentielles, faire preuve de solidarité territoriale : voilà ce que nous défendons hier, et voilà ce que nous soutenons aujourd'hui.

Oui, ces choix seront douloureux. Oui, nous devons les assumer car notre mandat et notre engagement en tant qu'élus au service des populations de nos territoires exigent de nous crédibilité et responsabilité. Maintenir un budget équilibré face à l'augmentation des dépenses sociales et au désengagement de l'État est un défi majeur.

Par ce communiqué, Monsieur le Président, nous réaffirmons notre engagement à vos côtés. Vous pouvez compter sur notre force de proposition et sur notre soutien dans la mise en œuvre de décisions nécessaires, au service de nos concitoyens.

Brice Bonnefoux

Adjoint au Maire de La Grande Motte
Conseiller départemental

Président du groupe « Unis pour l'Hérault »



En écho

Le pastoralisme au service de la nature

Le pastoralisme joue un rôle clé dans la préservation des ENS du département. Grâce au pâturage des troupeaux, cette pratique traditionnelle limite l'embroussaillage et maintient des milieux ouverts, indispensables à de nombreuses espèces. Elle allie exploitation agricole et protection des habitats naturels, tout en perpétuant un savoir-faire ancestral. En plus, elle répond aux enjeux écologiques actuels, comme la prévention des incendies et l'adaptation au changement climatique.

« Je suis berger depuis plus de 50 ans. Je pratique la transhumance, une méthode traditionnelle, j'ai traversé 110 fois le Mont Aigoual à pied ! Une partie de l'année je fais pâturer mes 400 brebis sur le domaine départemental de Roussières. Cette méthode veille au bien-être des animaux et participe à l'entretien de la nature. »

Daniel Segondy, berger héraultais.

« Nous avons réalisé plus de 580 photos et 50 vidéos sur 35 sites naturels différents. Vous pouvez admirer la diversité paysagère et géologique de l'Hérault et découvrir des lieux non accessibles au public. 300 espèces ont été photographiées, à vous de les trouver ! »

Xavier Boutolleau, Chargé de gestion
Espaces Naturels au Département

L'Hérault autrement !

Nature 360 vous invite à une immersion virtuelle au cœur des espaces naturels de l'Hérault. Explorez des paysages à couper le souffle, qu'ils soient emblématiques ou méconnus, et plongez au plus près de la biodiversité locale, le tout accompagné d'une ambiance sonore réaliste. Mieux encore, vous aurez l'occasion de vous balader dans des espaces fermés au public, en raison de leur fragilité, et d'observer certaines espèces rares ou très discrètes. Attrapez votre téléphone, votre tablette ou votre ordinateur et laissez-vous transporter !

+ d'infos sur la page
nature 360



retour menu



4 : on aime

Archives, santé : le Département présent

Les Archives départementales et la Protection maternelle et infantile sont deux compétences du Département. Dans ce numéro, on vous ouvre les coulisses de Pierresvives où nos archivistes étudient et prennent soin de notre mémoire. Dans tout l'Hérault, les sages-femmes, infirmier·e·s et médecins de PMI vous accueillent lors de consultations gratuites. En ce début de printemps, nous vous livrons nos conseils pour protéger votre peau et vos yeux du soleil.

Échappées

Nos archivistes, gardiens d'une mémoire précieuse

« 42 kilomètres linéaires d'archives, cela équivaut à la distance entre Montpellier et Clermont-l'Hérault ! », rappelle Marie-Pierre Pons, Vice-Présidente déléguée à la culture. C'est dire l'impressionnant nombre de documents préservés au cœur de Pierresvives à Montpellier, dans de grandes salles aux épais murs de béton appelées magasins.

Ces collections, enrichies chaque année de 800 mètres supplémentaires, couvrent plus de mille ans d'histoire locale, des textes médiévaux aux documents administratifs contemporains. Parmi ces pièces, quelques raretés : des notes personnelles du résistant biterrois Jean Moulin, des lettres rédigées par Freud ou Hô Chi Minh, des conseils santé approximatifs de Nostradamus, des quittances signées Jean-Baptiste Molière...

« Les archives peuvent passer des tables de tri, à l'atelier de restauration ou à la salle de numérisation »



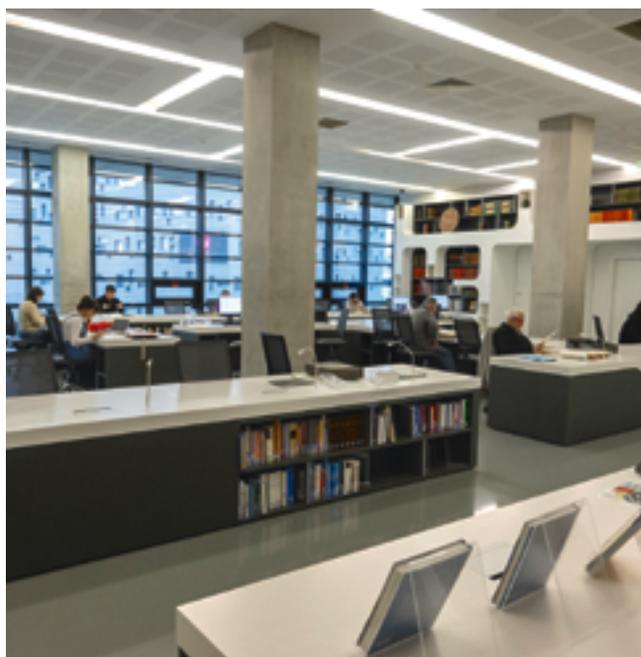
Querelle d'abbaye et fautes de latin

Face aux deux documents de 804 témoignant de la querelle entre les abbayes de Saint-Guilhem-le-Désert et d'Aniane en mettant en scène deux chartes de fondation, les archivistes du Département ont mené l'enquête. « Pour savoir laquelle est la plus ancienne, on a analysé la provenance du document, son support puis son contenu », explique Sylvie Desachy, directrice des Archives départementales.

Verdict sans appel : la charte truffée de fautes d'orthographe précède l'autre document rédigé 2 siècles plus tard, en parfait latin !

Un exemple du rôle de ces experts dont la mission est très polyvalente. « Collecter, contrôler, classer, conserver et communiquer... Les archives peuvent passer des tables de tri, à l'atelier de restauration ou à la salle de numérisation ». Cette chaîne de traitement préserve notre mémoire tout en la rendant accessible au plus grand nombre.

retour menu



Les Archives vous ouvrent leurs portes et leurs pages

Amateur de généalogie, chercheur en histoire ou simple curieux, consultez nos archives en salle de lecture à Pierresvives accompagné par nos agents*, ou sur le site des Archives et ses 12 millions de pages ! Des ateliers pour les scolaires et des conférences sont aussi régulièrement proposés, ainsi que des mises en scène de documents comme Surprise de l'archiviste : Les Multipliants jusqu'au 26 avril.

Rdv sur archives-pierresvives.herault.fr

ZOOM SUR...

La Grande Collecte de la Seconde Guerre Mondiale

À l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la Libération, les Archives départementales ont lancé une vaste collecte de documents sur la Seconde Guerre mondiale dans l'Hérault. Les Héraultais ont été invités à partager leurs archives familiales : journaux intimes, correspondances, photographies, carnets de notes ou encore enregistrements audiovisuels.

Cette Grande Collecte nationale, initiée par le Ministère de la Culture, contribue à enrichir et affiner notre connaissance de cette page d'histoire. Les documents confiés sont numérisés et restitués à leurs propriétaires ou conservés à Pierresvives s'ils le souhaitent.

Informations pratiques :

Archives départementales de l'Hérault
Domaine départemental Pierresvives
907 avenue du Professeur Blayac -
Montpellier

*du mardi au vendredi de 10h à 18h



5 choses à savoir

l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans l'Hérault

1 - Un accompagnement dès l'enfance

La Protection maternelle et infantile (PMI) assure le dépistage précoce des enfants, potentiellement en situation de handicap. 33 points d'accueil sont répartis dans tout l'Hérault, dont un bus PMI pour les zones isolées. Les médecins veillent sur le développement des enfants et accompagnent les familles dans leur parcours jusqu'aux 6 ans de l'enfant.

2 - Une scolarité adaptée

Les enfants reconnus en situation de handicap peuvent être orientés vers les Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis). Ces unités gérées par l'Education nationale permettent aux enfants de suivre leur cursus en « milieu ordinaire ». Pour faciliter leur accès à l'éducation, un service de transport adapté est proposé dès l'âge de 3 ans. Le dispositif, mis en oeuvre par Hérault Transport, est pris en charge par le Département.

3 - Pour l'insertion professionnelle

L'Hérault propose plusieurs dispositifs : reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), orientation vers le milieu ordinaire ou protégé (établissements adaptés), accompagnement par Cap Emploi ou France Travail. Les entreprises adaptées et les établissements spécialisés d'aide par le travail (ESAT) offrent des solutions d'emploi adaptées aux capacités de chacun.



+ d'infos
sur les aides et services sur
mda.herault.fr

4 - Des aides sur mesure

L'Allocation aux adultes handicapés (AAH), versée par la CAF à la suite de la décision de la Maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH), assure un minimum de ressources pour les personnes ne pouvant travailler ou ayant un taux d'incapacité élevé. En parallèle, la Prestation de compensation du handicap (PCH) répond aux besoins spécifiques des personnes handicapées. Les dossiers sont à déposer auprès de la Maison de l'autonomie (MDA) de l'Hérault.

5 - Des sports et des loisirs accessibles

Le Département s'engage à rendre le tourisme et les loisirs accessibles avec le label "Destination pour tous". De nombreuses structures sont labellisées "Tourisme handicap" pour garantir un accueil de qualité. L'Hérault soutient activement le handisport à travers le comité départemental qui favorise la pratique sportive pour tous et le développement du sport de haut niveau.

retour menu



En santé près de chez vous

Au retour du printemps, soyons vigilants avec l'exposition au soleil. S'exposer de façon importante est source de risques pour la santé, parfois très sévères et irréversibles, principalement cutanés et ophtalmologiques.

Voici quelques consignes de prévention de la PMI (Protection maternelle et infantile) :

- Pas d'exposition des enfants avant 3 ans
- Evitez les expositions entre 12h et 16h et recherchez les zones ombragées
- Utilisez une crème solaire avec un indice 50 de préférence et renouvelez l'application toutes les 2 heures
- Aucune crème ne protège totalement ! Portez des vêtements couvrants, des chapeaux à bords larges
- Mettez des lunettes de soleil de norme CE (niveau 3)

Afin de dépister au plus tôt les lésions cancéreuses, faites examiner votre peau régulièrement par votre médecin traitant ou votre dermatologue.

Les dates de la tournée du BUS PMI

Le Bus PMI est un cabinet médical itinérant confortable et adaptable. Des consultations prénatales et infantiles sur rendez-vous ainsi que des permanences de puéricultrices y sont proposées gratuitement.

Dans l'est de l'Hérault, le bus PMI fera escale lors de permanences ouvertes toute la journée, à Juvignac tous les mercredis des mois de mars et avril, à Saint-Jean-de-Védas les lundis 17 mars et 7 avril, et à Castelnau-le-Lez le lundi 24 mars, le jeudi 30 mars, le jeudi 17 avril et le lundi 28 avril.

18 lieux de consultation PMI sont également accessibles, à Villeneuve-lès-Maguelone, Pignan, Palavas, La Grande-Motte, Carnon, Lattes, Maugeio, Lunel, Montpellier, Jacou et Castelnau-le-Lez.



Bravo !

Stéphane Bosc, Président du conseil pédagogique et scientifique de l'ENSAM, entouré des élèves du master ENSAM-CNAM

Face aux défis, des étudiants archi innovants

À l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier, on anticipe l'évolution du territoire. Démographie, transition environnementale : les étudiants analysent tous les impacts et imaginent de nouvelles façons d'aménager.

« Le changement climatique représente une réelle opportunité de transformer nos modes d'habitat ou de déplacement », précise Stéphane Bosc, architecte et maître de conférences à l'ENSAM. Avec le Département et le CAUE*, l'école travaille à des pistes via le concours « Habiter le littoral, demain » ou à travers la chaire partenariale de réflexion prospective *Pour une esthétique du changement*. L'objectif est de former et d'informer les futurs architectes, les professionnels et les élus à une vision à long terme et à un défi : recomposer l'espace dans les limites de l'urbanisation existante.

« À Frontignan, les étudiants ont anticipé l'évolution des quartiers impactés par la montée des eaux, imaginant une nouvelle promenade maritime constituée de passerelles sur les berges de l'étang », précise-t-il.

Pour accompagner le développement démographique d'Aniane, ils ont élaboré des scénarios de densification des lotissements sans artificialiser de nouveaux sols. « Concernant la hausse des températures, on cherche des solutions pour éviter les trajets en voiture, en aménageant des parcours piétons agréables ou des espaces de vie conviviaux dans les villages, et on végétalise, on désimpermeabilise. »

* Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement



Le concours avec l'ENSAM est un des nombreux exemples de notre engagement pour le littoral. Notre approche est globale pour préserver l'environnement tout

en gérant les risques et en maintenant l'attractivité de notre côte, pour les habitants, les professionnels et les touristes »

Jean-Louis Gély

Vice-Président délégué à l'économie et au tourisme et conseiller départemental du canton de Montpellier 2

retour menu

**Mon
département
est**

VITAL

mondepartementestvital.fr